



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Bureau des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

Commune de HAVERSKERQUE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

L'EARL LE FOREST - siège social : 2083 rue de Tannay 59660 HAVERSKERQUE - a déposé un dossier en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter un élevage avicole à HAVERSKERQUE comprenant les activités principales suivantes soumises à autorisation au titre des rubriques de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement :

2111-1 : Volailles, gibier à plumes (activité d'élevage, vente, etc. de), à l'exclusion d'activités spécifiques visées à d'autres rubriques - Activités agricoles et Animaux

3660-a : Elevage intensif de volailles avec plus de 40 000 emplacements pour les volailles

Cette demande sera soumise à enquête publique en mairie **de HAVERSKERQUE (siège de l'enquête) du 11 juin 2019 au 11 juillet 2019 inclus**, où le public pourra prendre connaissance du dossier (comprenant les études d'impact et de danger, l'avis de la mission régionale de l'autorité environnementale Hauts-de-France, émis sur le projet, tous les jours ouvrables aux heures d'ouverture de la mairie, et formuler ses observations sur le registre ouvert à cet effet. Celles-ci pourront également être faites :

- par voie électronique à l'adresse suivante : pref-installations-classees@nord.gouv.fr ou au commissaire-enquêteur durant ses permanences en mairie de HAVERSKERQUE,
- par voie postale en mairie de HAVERSKERQUE (59660) 85 Rue du Bellot - à l'attention de Monsieur le commissaire-enquêteur.

Monsieur Maurice NAYE en qualité de commissaire-enquêteur, se tiendra à la disposition du public en mairie de HAVERSKERQUE au lieu de consultation du dossier, les :

- **Mardi 11 juin 2019 de 8 heures à 12 heures**
- **Lundi 17 juin 2019 de 8 heures à 12 heures**
- **Mercredi 26 juin 2019 de 8 heures à 12 heures**
- **Vendredi 5 juillet 2019 de 8 heures à 12 heures**
- **Jedi 11 juillet 2019 de 8 heures à 12 heures.**

Le dossier d'enquête publique papier sera également disponible à la préfecture du Nord pendant toute la durée de l'enquête. Une version numérique du dossier sera disponible sur le site internet des services de l'État dans le Nord (<http://nord.gouv.fr/icpe>).

Un poste informatique sera à la disposition du public pour consulter le dossier dématérialisé d'enquête aux heures d'ouverture de la préfecture du Nord - 12 rue Jean Sans Peur - LILLE.

Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès de Ressources & Développement - Tél. : 03.28.40.81.19 - contact@ressources-et-developpement.com .

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront mis à la disposition du public sur le site internet des services de l'État dans le Nord ainsi qu'en préfecture du Nord et en mairies de HAVERSKERQUE (commune d'installation), MORBECQUE, STEENBECQUE, THIENNES du département du Nord et d'AIRE-SUR-LA-LYS, GUARBECQUE, ISBERGUES, SAINT-VENANT du département du Pas-de-Calais pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête.

A l'issue de cette phase d'enquête, le préfet de département prendra une décision d'autorisation ou de refus d'exploitation au titre des installations classées pour la protection de l'environnement.